



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 89693

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les systèmes d'irrigation goutte à goutte dans le cadre de la gestion de la ressource en eau. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositifs d'accompagnement prévus afin de favoriser ce type d'irrigation et ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Par endroits, il est d'ores et déjà nécessaire de diminuer les prélèvements sur certaines ressources en eau, notamment durant les périodes estivales. L'amélioration des conditions d'irrigation doit en effet permettre de diminuer les prélèvements sur la ressource en eau tout en préservant l'usage en diminuant les pertes entre la ressource et la plante. L'irrigation par goutte à goutte est effectivement un des outils à déployer. Si elle est déjà bien utilisée pour les cultures pérennes comme l'arboriculture ou les cultures maraichères, l'utilisation de cette technique d'irrigation en grande culture est encore rare et fait l'objet d'expérimentations. Pour accompagner les besoins d'adaptations, les agences de l'eau ont prévu, dans leur 10ème programme d'intervention, le soutien aux économies d'eau dans le cadre des plans de développement ruraux régionaux, dont les collectivités régionales sont autorités de gestion. Différents appels à projets sont d'ores et déjà lancés.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89693

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7528

Réponse publiée au JO le : [24 janvier 2017](#), page 604